

gea donc seul la Caisse de l'Etat qui jouissait d'une grande autonomie. (3) Notre jeune homme touchait un traitement de 3 000 florins, soit de 900 florins supérieur à celui de THEODORE PESCATORE, l'oncle de sa femme et membre du Conseil de gouvernement.

Les fonctions de receveur général que Dutreux occupa jusqu'en 1859, lui laissaient d'amples loisirs qu'il utilisa sagement pour parfaire ses connaissances scientifiques et arriver à se créer une excellente réputation en tant que *lépidoptériste*.

Membre fondateur de la Société d'histoire naturelle (11. 8. 1850), il joua son rôle dans cette société qui deviendra à partir de 1868 la Section des sciences naturelles, physiques et mathématiques de l'Institut g.-d. et dont il dirigea les destinées en 1858.

En 1853 il avait écrit dans les Publications de cette Société un fort intéressant nécrologe sur l'éminent botaniste *F. A. Timant*.

Trois ans plus tard il dota la même Société d'une collection de papillons constituant, de ce chef, le fond des collections de notre Musée d'histoire naturelle.

Comme complément de ce don, Dutreux publia dans les « Publications » un Index des Lépidoptères recueillis dans le Grand-Duché ainsi qu'un Index des Bombycides (dont la chenille du type le plus connu est le ver à soie). (4)

En 1857 il fit cadeau à la Société archéologique d'une gravure représentant la scène où, en 1848, les Polonais insurgés font remise de leurs armes entre les mains du général *von Wedell* dont les troupes s'étaient livrées à des atrocités, préliminaires, pourrait-on dire, de celles dont les Allemands se rendront de nouveau coupables en Pologne, en 1915-1918 et en 1939-1945.

Dutreux possédait le *Luxemburgum romanum* du P. Alexandre de *Wiltheim* que son grand-père Boch avait reçu en cadeau de Dom. Gabriel Siegnitz, dernier abbé d'Orval réfugié chez lui pendant les troubles de la Révolution et décédé à La Cléchère en 1797. Il communiqua ce précieux document au docteur Cl. A. *Neyen* qui en fit une copie, en vue d'une traduction française restée en voie de projet, faute de souscripteurs. (5bis)

Trois ans après avoir épousé la fille de l'influent ANTOINE PESCATORE, en février 1839, Dutreux fut nommé par le Roi membre du Conseil de régence. Bien que cette nomination fût contraire à la Loi fondamentale de 1815, qui prévoyait l'élection des conseillers, il s'avéra dans la suite que la Ville n'eut pas à se plaindre du choix fait par Guillaume II. (6)

Avoir fait montre d'un certain talent d'organisateur au sein de la commission chargée des préparatifs pour la réception du Roi-Grand-Duc en 1841, c'était fort bien. (7) Mais avoir, le 5. 11. 1886, à l'occasion de ses noces d'or, et suivant la suggestion de son fils TONY, fait un legs de 80 000 francs « dans l'intérêt du Musée J.-P. Pescatore et du